MADAME LA PRÉSIDENTE
REGIE DEPARTEMENTALE LOIRE CONNECT RESEAU
3 RUE CHARLES DE GAULLE
42000 ST ETIENNE

**Références à rappeler :**
Souscription standard des CT - n° 397508/Z

Dossier suivi par Anne-Laure DOUBLET
Tél. : 05 49 32 56 00
E-Mail: souscription-standard@smacl.fr

Objet : Proposition d'assurance n°O20240813-005

Niort, le 13 août 2024

Madame la Présidente,

Nous avons le plaisir de vous transmettre notre proposition d'assurance en double exemplaire.

Cette étude personnalisée, établie sur la base des informations que vous nous avez communiquées, présente les garanties et les options souhaitées.

Pour bénéficier de cette offre, nous vous invitons à nous retourner un exemplaire complété et signé. Il conviendra également de nous préciser la date de prise d'effet pour chacune des garanties souscrites.

À réception, nous vous transmettrons votre contrat dans les meilleurs délais.

Nous sommes convaincus de l'intérêt que vous porterez à ce projet et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'expression de nos salutations distinguées.

Pour SMACL Assurances,

Le Directeur Général
Patrick BLANCHARD

page 1 / 28 - batch_0_20240813104735586

# Proposition d'assurance

## **Aléassur**, l'assurance des collectivités locales

REGIE DEPARTEMENTALE
LOIRE CONNECT RESEAU
Reseau
3 rue Charles De Gaulle
42000 ST ETIENNE

N° 397508/Z - O20240813-005

page 3 / 28 - batch_0_20240813104735586

page 4 / 28 - batch_0_202408131047358 6

# Sommaire


## Préambule 5

1. Conditions générales, conventions spéciales et autres documents contractuels 5

## Aléassur Véhicules à moteur 7

1. Objet de la proposition 9
2. Formules de garanties 11
3. Étendue et montants des garanties 12
4. Étendue, cotisations, montants et franchises des garanties optionnelles générales 13
5. État des risques - Véhicules à moteur 14
6. Dispositions générales 17
7. Dispositions particulières 17
8. Services inclus 18

## Cotisations proposées 19

## Décision de la personne morale 21

# > Préambule

Après étude des besoins exprimés par la personne morale, SMACL Assurances est en mesure de proposer des garanties adaptées, telles que présentées ci-dessous.

La nature, le périmètre et le montant des garanties proposées ainsi que le niveau des cotisations ont été définis sur la base des renseignements communiqués par la personne morale.

## 1. Conditions générales, conventions spéciales et autres documents contractuels

Les conditions générales, les conventions spéciales, les conventions assistance et les barèmes en vigueur au 13 août 2024 sont consultables sur le site http://www.smacl.fr/contrats-d-assurance ou vous seront adressés sur simple demande de votre part auprès de nos conseillers.

page 7 / 28 - batch_0_20240813104735586



**SMACL Assurances SA** - SA au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur et de distributeur.
**SMACL Assurances** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°301 309 605,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur.
Pour plus de détails, **https://www.smacl.fr/contrats-d-assurances**

# > Proposition d'assurance

## Aléassur Véhicules à moteur

P20240812-057

**Les + contrat :**

- Une automaticité de garantie pour les véhicules acquis en cours d'année
- Une assurance du conducteur
- Une assistance 0km pour les véhicules de moins de 3.5T
- Un contrat de type flotte sans notion de bonus-malus
- Une garantie tous usages (privé, prêt aux associations...)
- Le libre choix du réparateur professionnel
- Le matériel travaux/espaces verts attelé/tracté garanti

page 9 / 28 - batch_0_20240813104735586

Les garanties proposées par SMACL Assurances à la personne morale, REGIE DEPARTEMENTALE LOIRE CONNECT RESEAU, sont présentées ci-dessous et s'exercent sur la base des conditions générales "ALÉASSUR" (ALEASSUR_CG_10(02_2023)), des conventions spéciales "Véhicules à moteur" (ALEASSUR_CS_VAM_05(01_2016)) et de la convention assistance (PM_CA_VAM_SA_03(02_2023)).



**SMACL Assurances SA** - SA au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224, 141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur et de distributeur.
**SMACL Assurances** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°301 309 605, 141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur.
Pour plus de détails, **https://www.smacl.fr/contrats-d-assurances**

# 1. Objet de la proposition

SMACL Assurances indemnise, selon la formule de garantie choisie, les dommages causés ou subis par les véhicules mentionnés à l' "État des risques – Véhicules à moteur".

## 1.1. Usages

La garantie de SMACL Assurances est acquise quel que soit l'usage du véhicule assuré :

- déplacements de la vie privée ;
- trajets aller-retour du domicile au lieu de travail ;
- déplacements réguliers ou ponctuels dans le cas d'une activité professionnelle.

## 1.2. Automaticité de garantie

La garantie de SMACL Assurances est automatiquement étendue aux véhicules, leurs remorques et semi-remorques acquis par la personne morale souscriptrice **au cours de l'année d'assurance**.

**Le maintien de la garantie au-delà de l'échéance annuelle du contrat, pour les véhicules bénéficiant de l'automaticité des garanties au cours de l'année, est subordonné à leur déclaration par l'assuré auprès de SMACL Assurances au plus tard le 31 décembre avec régularisation de la cotisation.**

**Dans tous les cas, il sera procédé à la régularisation de la cotisation à compter de la date d'acquisition du véhicule par la personne morale souscriptrice.**

Cette garantie s'exerce :

- pour les véhicules mis en circulation depuis moins de 5 ans, selon les dispositions précisées en formule 3 ;
- pour les véhicules mis en circulation depuis plus de 5 ans et moins de 10 ans, selon les dispositions précisées en formule 2 ;
- pour les véhicules mis en circulation depuis plus de 10 ans, selon les dispositions précisées en formule C.

## 1.3. Assurance du conducteur

SMACL Assurances prend en charge les dommages corporels, en cas de blessures ou de décès, subis par le conducteur autorisé d'un véhicule assuré, dans la limite de 150 000 € non indexés par sinistre, **pour les seuls postes de préjudices suivants** :

- le versement d'un capital décès ;
- le versement d'un capital invalidité (taux supérieur ou égal à 5%) ;

page 11 / 28 - batch_0_20240813104735586



**SMACL Assurances SA** – SA au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur et de distributeur.
**SMACL Assurances** – Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°301 309 605,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur.
Pour plus de détails, **https://www.smacl.fr/contrats-d-assurances**

- le remboursement des dépenses de santé actuelles.

L'assurance du conducteur est acquise quelle que soit la formule de garantie choisie par la personne morale souscriptrice.

### 1.4. Équipements et remorques

Les matériels tels que débroussailleuses, gyrobroyeurs, lames de coupe, étraves à neige ou remorques, qui équipent les véhicules et engins agricoles ou de travaux publics, bénéficient des mêmes garanties que le véhicule lui-même.

Cette garantie s'exerce à concurrence de la valeur de remplacement à dire d'expert desdits matériels au jour du sinistre.

### 1.5. Défense pénale et recours

SMACL Assurances ne peut être tenue d'engager une action judiciaire lorsque le préjudice subi par la personne morale est inférieur à 1 000 €.

### 1.6. Méthode d'indemnisation

La garantie de SMACL Assurances s'exerce pour les dommages subis par un véhicule assuré à concurrence :

- de la valeur de remplacement à dire d'expert lorsque le véhicule est entièrement détruit, hors d'usage ou volé ;

- du coût de réparation du véhicule dans la limite de la valeur de remplacement à dire d'expert lorsque le véhicule est partiellement endommagé.

## Garanties optionnelles :

**Outre les garanties acquises par véhicule selon les formules de garanties choisies par le souscripteur, SMACL Assurances propose également des garanties optionnelles.**

**Les garanties optionnelles suivantes ne seront acquises que si elles sont tarifées dans la présente proposition** et validées par la personne morale. Elles pourront également faire l'objet d'une demande ultérieure auprès de nos services.

- Assistance véhicule +3.5T
- Mise à disposition d'un véhicule de remplacement pour les -3.5T
- Diagnostic devis et diagnostic réparations (DIAG)
- Bris de machine subis par le véhicule et/ou le matériel attelé
- Matériels et marchandises transportés
- Aménagements
- Dommages aux pneumatiques des engins agricoles

page 12 / 28 - batch_0_20240813104735586



**SMACL Assurances SA** - SA au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur et de distributeur.
**SMACL Assurances** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°301 309 605,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur.
Pour plus de détails, **https://www.smacl.fr/contrats-d-assurances**

## 2. Formules de garanties

Selon la formule de garantie souscrite par la personne morale pour chacun des véhicules désignés à l' "État des risques", la garantie de SMACL Assurances porte sur les événements repris ci-dessous :

| Garanties | Formule 1 | Formule C | Formule 2 | Formule 3 |
|---|---|---|---|---|
| Responsabilité - Défense pénale et recours | incluse | incluse | incluse | incluse |
| Bris de glace | | incluse | incluse | incluse |
| Extension de garanties | | incluse | incluse | incluse |
| Incendie | | | incluse | incluse |
| Vol et tentative de vol | | | incluse | incluse |
| Événements climatiques | | | incluse | incluse |
| Attentat | | | incluse | incluse |
| Catastrophes naturelles | | | incluse | incluse |
| Dommages | | | | incluse |

page 13 / 28 - batch_0_20240813104735586



**SMACL Assurances SA** - SA au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur et de distributeur.
**SMACL Assurances** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°301 309 605,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur.
Pour plus de détails, **https://www.smacl.fr/contrats-d-assurances**

## 3. Étendue et montants des garanties

Les garanties s'exercent à concurrence des montants repris ci-dessous.

| Garanties | Montants (1) |
|---|---|
| Responsabilité - Défense pénale et recours | |
| Responsabilité dommages corporels | Illimité |
| Responsabilité dommages matériels | 100 000 000 € |
| dont Responsabilité dommages immatériels consécutifs à un dommage corporel ou matériel | 100 000 000 € |
| Défense pénale et recours | 75 000 € |
| Assurance conducteur | |
| Dépenses de santé actuelles | 5 000 € |
| Capital invalidité | 150 000 € |
| Capital décès | 50 000 € |
| Assistance aux véhicules | |
| Assistance véhicule -3.5T | Selon convention |
| Bris de glace | |
| Bris de glace | A dire d'expert |
| Extension de garanties | |
| Objets et effets personnels | 1 000 € |
| Accessoires 4 roues et plus | 2 000 € |
| Incendie | |
| Incendie, explosion, combustion, chute de la foudre | A dire d'expert |
| Frais de recharge d'extincteur | A dire d'expert |
| Vol et tentative de vol | |
| Vol et tentative de vol | A dire d'expert |
| Événements climatiques | |
| Tempête, ouragan, cyclone | A dire d'expert |
| Grêle, neige | A dire d'expert |
| Attentat | |
| Attentat | A dire d'expert |
| Catastrophes naturelles | |
| Catastrophes naturelles | A dire d'expert |
| Dommages | |
| Accident | A dire d'expert |
| Dégradations | A dire d'expert |

(1) Les montants des garanties ne sont pas indexés.

page 14 / 28 - batch_0_20240813104735586



**SMACL Assurances SA** - SA au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur et de distributeur.
**SMACL Assurances** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°301 309 605,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur.
Pour plus de détails, **https://www.smacl.fr/contrats-d-assurances**

## 4. Étendue, cotisations, montants et franchises des garanties optionnelles générales

Les garanties souscrites ci-dessous s'appliquent sur l'ensemble des risques mentionnés à l' "État des risques – Véhicules à moteur".

| Garanties | Cotisations annuelles TTC | Montants | Franchises |
|---|---|---|---|
| Mise à disposition d'un véhicule de remplacement pour les -3.5T | 32,77 € | Selon convention | Sans franchise |
| **TOTAL** | 32,77 € | | |

page 15 / 28 - batch_0_20240813104735586



**SMACL Assurances SA** - SA au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur et de distributeur.
**SMACL Assurances** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°301 309 605,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur.
Pour plus de détails, **https://www.smacl.fr/contrats-d-assurances**

## 5. État des risques - Véhicules à moteur

Pour information : les cotisations, figurant ci-dessous, sont exprimées annuellement sauf pour les risques temporaires pour lesquels la cotisation est exprimée pour la période considérée.

### 5.1. Avec franchise 300 € hors franchises particulière

Pour tout sinistre il sera fait application d'une franchise fixe de 300 Euros, hors dispositions légales ou franchises particulières. Par ailleurs, aucune franchise ne sera appliquée pour les garanties responsabilité civile, défense pénale/recours et bris de glace.

| N° | Genre | Désignation | 1re mise en circulation | Formule de garantie | Date effet | Date résiliation | Cotisations annuelles par risque (garanties optionnelles par risque incluses) | | Garanties optionnelles par risque | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | HT | TTC | Nature | Montants | Franchises |
| 1 | Véhicule léger | VOLKSWAGEN - T-ROC - XXXXXX | 01/09/2024 | Formule 3 | 01/09/2024 | | 534,34 € | 657,86 € | | | |
| 2 | Véhicule léger | VOLKSWAGEN - T-ROC - XXXXX | 01/09/2024 | Formule 3 | 01/09/2024 | | 534,34 € | 657,86 € | | | |
| | | | | | | Contribution terrorisme | | 6,50 € | | | |
| | | | | | | **Total** | **1 068,68 €** | **1 322,22 €** | | | |

Les cotisations HT seront indexées à chaque échéance annuelle en fonction de l'évolution de l'indice de référence déterminé aux conditions particulières, sauf risques soumis à révision.
Les cotisations TTC intègrent les taxes de toute nature au regard de la fiscalité applicable à la date de l'opération.



**SMACL Assurances SA** - SA au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224, 141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur et de distributeur.
**SMACL Assurances** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°301 309 605, 141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur.
Pour plus de détails, **https://www.smacl.fr/contrats-d-assurances**

## 5.2. Avec franchise 600 € hors franchises particulières

Pour tout sinistre il sera fait application d'une franchise fixe de 600 Euros, hors dispositions légales ou franchises particulières. Par ailleurs, aucune franchise ne sera appliquée pour les garanties responsabilité civile, défense pénale/recours et bris de glace.

| N° | Genre | Désignation | 1re mise en circulation | Formule de garantie | Date effet | Date résiliation | Cotisations annuelles par risque (garanties optionnelles par risque incluses) | | Garanties optionnelles par risque | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | HT | TTC | Nature | Montants | Franchises |
| 1 | Véhicule léger | VOLKSWAGEN - T-ROC - XXXXXX | 01/09/2024 | Formule 3 | 01/09/2024 | | 486,55 € | 601,46 € | | | |
| 2 | Véhicule léger | VOLKSWAGEN - T-ROC - XXXXX | 01/09/2024 | Formule 3 | 01/09/2024 | | 486,55 € | 601,46 € | | | |
| | | | | | | Contribution terrorisme | | 6,50 € | | | |
| | | | | | | **Total** | **973,10 €** | **1 209,42 €** | | | |

Les cotisations HT seront indexées à chaque échéance annuelle en fonction de l'évolution de l'indice de référence déterminé aux conditions particulières, sauf risques soumis à révision.
Les cotisations TTC intègrent les taxes de toute nature au regard de la fiscalité applicable à la date de l'opération.





**SMACL Assurances SA** - SA au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur et de distributeur.
**SMACL Assurances** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°301 309 605,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur.
Pour plus de détails, **https://www.smacl.fr/contrats-d-assurances**

## 5.3. Avec franchise 900 € hors franchises particulières

Pour tout sinistre il sera fait application d'une franchise fixe de 900 Euros, hors dispositions légales ou franchises particulières. Par ailleurs, aucune franchise ne sera appliquée pour les garanties responsabilité civile, défense pénale/recours et bris de glace.

| N° | Genre | Désignation | 1re mise en circulation | Formule de garantie | Date effet | Date résiliation | Cotisations annuelles par risque (garanties optionnelles par risque incluses) | | Garanties optionnelles par risque | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | HT | TTC | Nature | Montants | Franchises |
| 1 | Véhicule léger | VOLKSWAGEN - T-ROC - XXXXXX | 01/09/2024 | Formule 3 | 01/09/2024 | | 470,84 € | 582,93 € | | | |
| 2 | Véhicule léger | VOLKSWAGEN - T-ROC - XXXXX | 01/09/2024 | Formule 3 | 01/09/2024 | | 470,84 € | 582,93 € | | | |
| | | | | | | Contribution terrorisme | | 6,50 € | | | |
| | | | | | | **Total** | **941,68 €** | **1 172,36 €** | | | |

Les cotisations HT seront indexées à chaque échéance annuelle en fonction de l'évolution de l'indice de référence déterminé aux conditions particulières, sauf risques soumis à révision.
Les cotisations TTC intègrent les taxes de toute nature au regard de la fiscalité applicable à la date de l'opération.



**SMACL Assurances SA** - SA au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224, 141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur et de distributeur.
**SMACL Assurances** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°301 309 605, 141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur.
Pour plus de détails, **https://www.smacl.fr/contrats-d-assurances**

LRQA CERTIFIED ISO 9001 - ISO 14001 ISO 45001

# 6. Dispositions générales

## 6.1. Validité de la proposition

La présente proposition est valable pour une durée de 12 mois après sa date d'émission.

## 6.2. Durée et résiliation du contrat

Le contrat sera souscrit jusqu'au 31 décembre 2030, sauf dispositions contraires mentionnées par la personne morale souscriptrice à la signature. Durant cette période, le contrat pourra être résilié annuellement moyennant un préavis de 4 mois pour l'assuré et de 4 mois pour l'assureur avant l'échéance annuelle fixée au 1er janvier.

À l'exception de la première période d'assurance qui s'étend jusqu'au 31 décembre de l'année suivant celle au cours de laquelle le contrat prend effet, l'année d'assurance commence le 1er janvier et s'achève le 31 décembre.

# 7. Dispositions particulières

Les risques concernés par ces dispositions sont indiqués au paragraphe « État des risques ».

## 7.1. Assistance véhicule -3.5T

Les véhicules de moins de 3.5T bénéficient de la garantie assistance en cas de panne ou d'accident sans franchise kilométrique, sans mise à disposition d'un véhicule de remplacement, dans les conditions définies par la convention d'assistance aux véhicules en vigueur à la souscription du contrat.

Les prestations assistance sont assurées, 24H/24, par SMACL Assistance, tél 09 86 03 04 05 (Numéro Cristal, appel non surtaxé) de France (+33 5 49 34 83 38 depuis l'étranger).

## 7.2. Mise à disposition d'un véhicule de remplacement pour les -3.5T

**Pour les seuls véhicules de moins de 3.5T**, SMACL Assistance étend sa prestation à la mise à disposition d'un véhicule de remplacement conformément aux dispositions de la garantie optionnelle définie dans la convention d'assistance aux véhicules en vigueur à la souscription du contrat.

page 19 / 28 - batch_0_20240813104735586



**SMACL Assurances SA** - SA au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur et de distributeur.
**SMACL Assurances** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°301 309 605,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur.
Pour plus de détails, **https://www.smacl.fr/contrats-d-assurances**

# 8. Services inclus

## 8.1. Outil internet de déclaration des sinistres en ligne et consultation des dossiers IARD

SMACL Assurances met gratuitement à votre disposition un outil internet permettant la déclaration de vos dossiers sinistres via un espace sécurisé. Vous pouvez obtenir immédiatement votre accusé de réception, les coordonnées de votre interlocuteur dédié et ajouter par téléchargement les pièces nécessaires à la gestion de votre dossier.

Déclarez, complétez et consultez vos dossiers directement sur www.smacl.fr. Un code d'accès vous garantit la confidentialité de vos données.

## 8.2. Observatoire SMACL des risques de la vie territoriale

L'observatoire SMACL des risques de la vie territoriale facilite votre veille juridique par des analyses de jurisprudence et par une sélection quotidienne de textes parus au journal officiel qui intéressent les collectivités territoriales et les associations. Ce service est disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

## 8.3. Outil d'aide à la rédaction du document unique

SMACL Assurances met à votre disposition un progiciel de nouvelle génération d'aide à l'élaboration du document unique destiné à l'évaluation des risques professionnels, paramétré aux besoins des personnes morales. Simple d'utilisation, souple et personnalisable, cet outil vous permet d'évaluer efficacement vos risques professionnels et vous donne les moyens de définir les priorités d'action de prévention à mener.

## 8.4. Alertes risques météo

Dès la souscription du présent contrat et jusqu'à son terme, un service d'alerte météorologique est offert 24h sur 24, 7 jours sur 7, à la **commune** assurée. Celle-ci est informée via son adresse mail de tous les phénomènes climatiques d'importance identifiés par les experts de Predict-Services sur la base des données de Météo France et susceptibles d'impacter le territoire communal. Cette alerte identifie la nature et l'ampleur du phénomène. Elle rend accessible une cartographie précise des risques et permet l'anticipation des mesures de protection des biens et des personnes.

Pour en savoir plus, contactez-nous sur : predict@smacl.fr

page 20 / 28 - batch_0_20240813104735586



**SMACL Assurances SA** - SA au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur et de distributeur.
**SMACL Assurances** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°301 309 605,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur.
Pour plus de détails, **https://www.smacl.fr/contrats-d-assurances**

# > Cotisations proposées

par SMACL Assurances au 13/08/2024

## Proposant n° 397508/Z - O20240813-005

**Document à compléter et à retourner, accompagné de la décision de la personne morale signée**

| Produit | Indice | Cotisations annuelles TTC (1) | | Souscrire (2) | Date d'effet (3) |
|---|---|---|---|---|---|
| Véhicules à moteur | SRA 138,40 | Avec franchise 300 € hors franchises particulière | **1 322,22 €** | ☐ oui ☐ non | |
| | | Avec franchise 600 € hors franchises particulières | **1 209,42 €** | ☐ oui ☐ non | |
| | | Avec franchise 900 € hors franchises particulières | **1 172,36 €** | ☐ oui ☐ non | |

(1) Les cotisations sont exprimées suivant l'indice en vigueur.

(2) Cocher Oui ou Non pour indiquer votre choix.

(3) Renseigner la date d'effet souhaitée.

| | |
|---|---|
| **SMACL Assurances vous propose une offre globale à partir de :**<br>A titre indicatif, en retenant les propositions les plus économiques pour chaque produit | **1 172,36 €** |

Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous témoignez à SMACL Assurances. Nos services demeurent à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations distinguées.

Pour SMACL Assurances,

Le Directeur Général
Patrick BLANCHARD

| | |
|---|---|
| **Références à rappeler :**<br>Souscription standard des CT - n° 397508/Z | Dossier suivi par Anne-Laure DOUBLET<br>Tél. : 05 49 32 56 00 - Courriel : souscription-standard@smacl.fr |



**SMACL Assurances SA** – SA au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur et de distributeur.
**SMACL Assurances** – Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°301 309 605,
141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur.
Pour plus de détails, **https://www.smacl.fr/contrats-d-assurances**

LRQA CERTIFIED

page 21 / 28 - batch_0_20240813104735586

# > Décision de la personne morale

## Proposant n° 397508/Z - O20240813-005

Après avoir procédé à l'examen des conditions d'assurance et de cotisations proposées par SMACL Assurances, le représentant soussigné de la personne morale, REGIE DEPARTEMENTALE LOIRE CONNECT RESEAU :

- donne son accord sur la présente proposition d'assurance ;
- demande que les contrats s'appliquent selon les garanties sélectionnées et aux dates d'effet mentionnées au tableau des cotisations précédent. Les garanties seront acquises sous réserve que le présent document soit parvenu à SMACL Assurances un jour franc avant les dates d'effet indiquées ;
- reconnaît avoir reçu toutes informations, et conseils, adaptés aux besoins de la personne morale souscriptrice.

La personne morale, REGIE DEPARTEMENTALE LOIRE CONNECT RESEAU, reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales, des conventions spéciales et des statuts en vigueur au 13 août 2024 (consultables sur le site http://www.smacl.fr/contrats-d-assurance ou adressés sur demande par un conseiller SMACL Assurances).

Fait à _____,

le _____/_____/_____

(Signature et Cachet)

page 23 / 28 - batch_0_20240813104735586



**SMACL Assurances SA** – SA au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224, 141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur et de distributeur.
**SMACL Assurances** – Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°301 309 605, 141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur.
Pour plus de détails, **https://www.smacl.fr/contrats-d-assurances**

**Réclamations**

Pour toute réclamation, vous pouvez nous solliciter selon l'une des modalités suivantes :

- par l'envoi du formulaire disponible sur le site internet https://www.smacl.fr/reclamations,
- par courrier postal adressé à :
  - SMACL Assurances SA, Direction Marchés-Réclamations, 141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, dans le cadre d'une réclamation relative à la gestion du contrat,
  - SMACL Assurances SA, Direction Indemnisations-Réclamations, TSA 67211, 79060 NIORT CEDEX 9, dans le cadre d'une réclamation relative à la gestion d'un sinistre.

A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, nous vous adresserons un accusé de réception dans les dix (10) jours ouvrables et vous apporterons une réponse dans un délai de deux (2) mois.

Vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance :

- Sans délai, si notre réponse écrite ne vous apporte pas satisfaction,
- En l'absence de réponse de notre part, à l'issue d'un délai de deux mois après l'envoi de votre réclamation écrite.

Le Médiateur de l'Assurance peut être saisi selon l'une des modalités suivantes :

- par internet www.mediation-assurance.org ;
- par courrier adressé à La Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 PARIS CEDEX 09

Les informations nécessaires à la saisine du médiateur, son périmètre et le déroulé de la procédure de médiation figurent sur la Charte de « La Médiation de l'Assurance » disponible sur le site internet de la Médiation de l'Assurance.

SMACL Assurances et SMACL Assurances SA, en qualité de responsables conjoints du traitement, recueillent et utilisent les données personnelles de vos représentants et correspondants pour la souscription, la gestion et l'exécution de votre contrat d'assurance. Les données de vos représentants peuvent également être traitées dans le cadre de nos obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et dans le cadre du dispositif de lutte contre la fraude mis en œuvre dans l'intérêt légitime de SMACL Assurances, SMACL Assurances SA et de leurs assurés. Enfin, les données personnelles de vos représentants et correspondants peuvent être utilisées dans l'intérêt légitime de SMACL Assurances et SMACL Assurances SA pour effectuer des opérations relatives à la gestion des prospects.
Pour plus d'informations sur l'utilisation des données de vos représentants et correspondants ou l'exercice de leurs droits (accès, rectification, opposition, etc.), consultez notre espace dédié "Données personnelles" sur notre site internet (www.smacl.fr/donnees-personnelles) ou contactez le Délégué à la protection des données : protectiondesdonnees@smacl.fr

page 24 / 28 - batch_0_20240813104735586



**SMACL Assurances SA** – SA au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224, 141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur et de distributeur.
**SMACL Assurances** – Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°301 309 605, 141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur.
Pour plus de détails, **https://www.smacl.fr/contrats-d-assurances**

> Aléassur

smacl.fr

**SMACL Assurances**

141 avenue Salvador-Allende
CS 20000
79031 NIORT CEDEX 9
Tél. : + 33 (0)5 49 32 56 56

**SMACL Assurances SA** – SA au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224, 141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur et de distributeur.
**SMACL Assurances** – Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°301 309 605, 141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, agissant en qualité d'assureur.
Pour plus de détails, **https://www.smacl.fr/contrats-d-assurances**

LRQA CERTIFIED
ISO 9001 - ISO 14001
ISO 45001

page 26 / 28 - batch_0_20240813104735586

## FORMALISATION DE DEVOIR DE CONSEIL :
## Aléassur, l'assurance des collectivités locales

Votre conseiller : Anne-Laure DOUBLET
Tél. : 05 49 32 56 00
Courriel : souscription-standard@smacl.fr

SMACL Assurances est une société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances, créée en 1974 par des élus locaux pour répondre aux besoins en assurance des collectivités locales.
Depuis plus de 40 ans, la mutuelle s'engage à proposer des garanties et des services d'assurance adaptés aux besoins des collectivités territoriales mais également aux associations et aux agents territoriaux.

La SMACL développe l'essentiel de ses activités à Niort, où se trouve son siège social. Elle dispose d'un réseau d'inspecteurs régionaux et d'une antenne à Paris.
Forte de ses valeurs mutualistes, elle conjugue performance économique et utilité publique. Fidèle au monde de l'économie sociale et solidaire, elle défend l'intérêt général. Elle ne recherche pas le profit, elle place ses assurés au cœur de ses préoccupations.
SMACL Assurances est la première mutuelle d'assurance certifiée pour ses engagements en faveur de la qualité de service, du respect de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail.

Le contrat d'assurance Aléassur est assuré par SMACL Assurances, dont le siège social est situé 141 avenue Salvador-Allende CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9 - RCS Niort n° 301 309 605.

Le présent document est établi conformément aux souhaits de la Personne Morale qui reconnaît avoir reçu toutes informations et conseils adaptés aux besoins de la personne morale souscriptrice.

Pour toute réclamation, vous pouvez nous solliciter selon l'une des modalités suivantes :
- par l'envoi du formulaire disponible sur le site internet https://www.smacl.fr/reclamations,
- par courrier postal adressé à :
  - SMACL Assurances SA, Direction Marchés-Réclamations, 141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9, dans le cadre d'une réclamation relative à la gestion du contrat,
  - SMACL Assurances SA, Direction Indemnisations-Réclamations, TSA 67211, 79060 NIORT CEDEX 9, dans le cadre d'une réclamation relative à la gestion d'un sinistre.

A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, nous vous adresserons un accusé de réception dans les dix (10) jours ouvrables et vous apporterons une réponse dans un délai de deux (2) mois.

Vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance :
- Sans délai, si notre réponse écrite ne vous apporte pas satisfaction,
- En l'absence de réponse de notre part, à l'issue d'un délai de deux mois après l'envoi de votre réclamation écrite.

Le Médiateur de l'Assurance peut être saisi selon l'une des modalités suivantes :
- par internet www.mediation-assurance.org ;
- par courrier adressé à La Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 PARIS CEDEX 09.

Les informations nécessaires à la saisine du médiateur, son périmètre et le déroulé de la procédure de médiation figurent sur la Charte de « La Médiation de l'Assurance » disponible sur le site internet de la Médiation de l'Assurance.

## LA COLLECTIVITE

N° Client (souscripteur) : 397508/Z
Nom de la collectivité : REGIE DEPARTEMENTALE LOIRE CONNECT RESEAU
Nom du représentant : ALLAIN FRANCINE Qualité : Présidente

## LE RISQUE A ASSURER

Le siège de la collectivité est situé à : REGIE DEPARTEMENTALE LOIRE CONNECT RESEAU - 3 rue Charles De Gaulle - Reseau - 42000 ST ETIENNE

page 27 / 28 - batch_0_20240813104735586

## LES BESOINS DU CLIENT

| | Les garanties du contrat d'assurance | Oui | Non |
|---|---|---|---|
| Assurer les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que la collectivité peut encourir en cas de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers dans le cadre de ses activités. | GARANTIE RESPONSABILITE CIVILE / DEFENSE RECOURS | | X |
| Bénéficier d'une prise en charge de la défense de la collectivité et des recours amiables ou judiciaires dont l'objet est d'obtenir la réparation de dommages subis par la collectivité. | | | |
| Assure les conséquences de la responsabilité civile ou administrative en cas d'atteinte à l'environnement et propose, en option, les pertes pécuniaires et frais de dépollution. | POLLUTION | | X |
| Bénéficier d'un remboursement des frais médicaux et/ou du versement d'un capital décès/invalidité suite à un accident corporel subi par un assuré dans le cadre des activités de la collectivité. | INDEMNISATION DES ACCIDENTS CORPORELS | | X |
| Bénéficier d'une assistance juridique et d'une prise en charge des honoraires d'avocats pour les litiges liés à l'activité de la collectivité. | PROTECTION JURIDIQUE (JURIPACTE) | | X |
| Bénéficier d'une prise en charge des dépenses mises à la charge de la collectivité et répondant à son obligation d'accorder sa protection à ses élus et agents mis en cause, atteints dans leur intégrité physique ou leur sécurité dans l'exercice de leurs fonctions, ou poursuivis pénalement. | PROTECTION FONCTIONNELLE (PROMUT) | | X |
| Assurer les dommages subis par les biens mobiliers et immobiliers de la collectivité. | DOMMAGES AUX BIENS | | X |
| Assurer les bris ou destructions du matériel assuré. | BRIS DE MACHINE | | X |
| Bénéficier d'une prise en charge des frais de réparation ou de remplacement du matériel informatique. | TOUS RISQUES INFORMATIQUE | | X |
| Bénéficier d'une prise en charge des frais de réparation ou de remplacement du matériel déclaré (assurance en tous lieux). | TOUS RISQUES OBJETS | | X |
| Assurer les risques de perte, destruction, détérioration, avarie ou disparition subis par les objets présentés lors d'une exposition. | TOUS RISQUES EXPOSITIONS CLOU A CLOU | | X |
| Assurer les dommages matériels subis, en tous lieux, par les instruments et matériels de sonorisation déclarés. | TOUS RISQUES INSTRUMENTS DE MUSIQUE | | X |
| Assurer les risques de perte d'exploitation suite à une interruption d'activité consécutive à la détérioration ou destruction des bâtiments assurés. | PROTECTION FINANCIERE | | X |
| Bénéficier d'une garantie des impayés de loyers dont la collectivité pourrait être victime en tant que propriétaire bailleur d'un bien immobilier. | LOYERS IMPAYES | | X |
| Bénéficier d'un remboursement des frais engagés supportés par la collectivité au cas où la manifestation assurée soit annulée, ajournée ou écourtée. | ANNULATION DE MANIFESTATION | | X |
| Assurer les dommages causés et/ou subis par les véhicules appartenant à la collectivité. | VEHICULES A MOTEUR | X | |
| Assurer les risques ou se substituer à l'assurance des risques des véhicules appartenant aux agents et élus de la collectivité et utilisés dans le cadre de leurs fonctions. | AUTO COLLABORATEURS | | X |
| Assurer les dommages causés et/ou subis par les bateaux appartenant à la collectivité. | NAVIMUT | | X |

## PROPOSITION D'ASSURANCE

Compte tenu de l'offre disponible, les garanties du contrat d'assurance Aléassur avec la/les garantie(s) choisie(s) sur la proposition d'assurance signée constitue la solution adéquate au regard de la situation et des besoins exprimés.

## REMISE AU CLIENT

Fait à Niort,

Date de signature : _____

Pour SMACL Assurances,

Anne-Laure DOUBLET

Le représentant de la collectivité :

SMACL Assurances et SMACL Assurances SA, en qualité de responsables conjoints du traitement, recueillent et utilisent les données personnelles de vos représentants et correspondants pour la souscription, la gestion et l'exécution de votre contrat d'assurance. Les données de vos représentants peuvent également être traitées dans le cadre de nos obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et dans le cadre du dispositif de lutte contre la fraude mis en œuvre dans l'intérêt légitime de SMACL Assurances, SMACL Assurances SA et de leurs assurés. Enfin, les données personnelles de vos représentants et correspondants peuvent être utilisées dans l'intérêt légitime de SMACL Assurances et SMACL Assurances SA pour effectuer des opérations relatives à la gestion des prospects.
Pour plus d'informations sur l'utilisation des données de vos représentants et correspondants ou l'exercice de leurs droits (accès, rectification, opposition, etc.), consultez notre espace dédié "Données personnelles" sur notre site internet (www.smacl.fr/donnees-personnelles) ou contactez le Délégué à la protection des données : protectiondesdonnees@smacl.fr